

MDMG

SAHEL

Iyad Ag-Ghali

L'analyse de la semaine

Le chiffre DE LA SEMAINE

200

C'est le nombre de détenus présumés jihadistes libérés par la junte malienne en mars 2026 en échange du libre passage de ses convois de carburant jusqu'à la Tabaski.

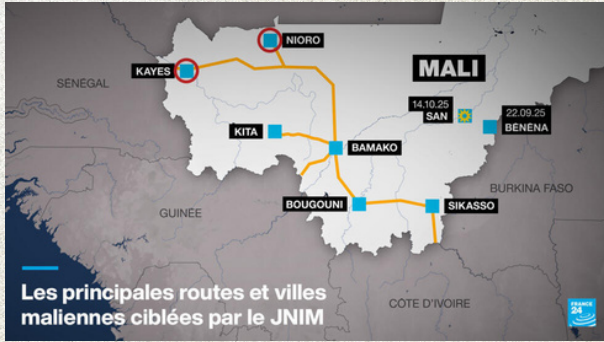


Guerre du carburant : Le JNIM met Assimi Goïta à genoux

Par Hamid N'gadé

En mars 2026, la junte malienne a libéré près de deux cents détenus présumés jihadistes pour que ses camions puissent circuler jusqu'à la Tabaski. C'est l'épilogue provisoire d'une guerre du carburant commencée en septembre 2025, dont MDMG Sahel publie aujourd'hui la cartographie complète : 16 attaques, 339 citernes détruites, 42 morts documentés, et une machine d'État qui s'est grippée de l'intérieur.

L'armée malienne a nié le 30 mars. Plusieurs sources sécuritaires et politiques indépendantes l'ont confirmé à l'AFP le même jour : en mars 2026, la junte a discrètement libéré près de deux cents détenus présumés jihadistes en échange du libre passage de ses convois de carburant jusqu'à la Tabaski. Il faut mesurer ce que cette transaction révèle. Après cinq mois de blocus économique, un régime qui gouverne au nom de la souveraineté retrouvée a négocié avec les forces qu'il prétend combattre, pour racheter à prix de prisonniers le droit de circuler sur ses propres routes. C'est l'aveu chiffré d'une guerre perdue.



Trois corridors, une seule cible

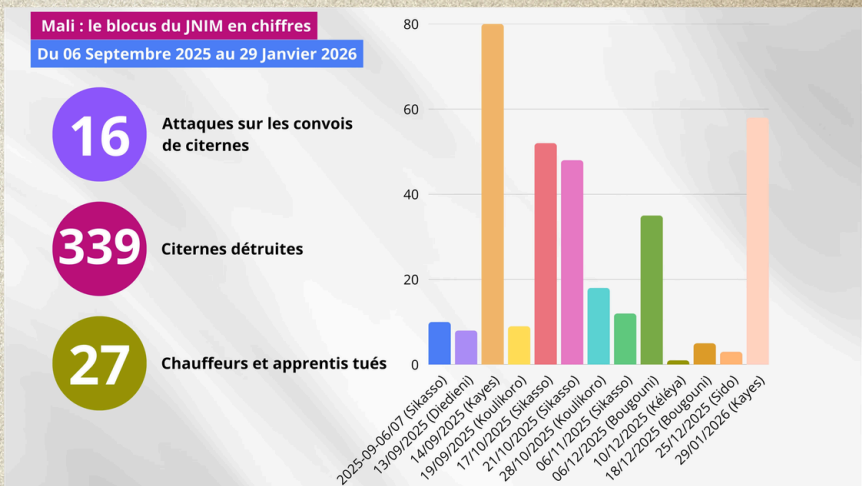
Le Mali est un pays enclavé de 1,24 million de kilomètres carrés dont la survie économique repose sur deux axes routiers principaux : l'axe sud depuis les ports d'Abidjan via Sikasso et Bougouni, l'axe ouest depuis Dakar via Diboli et Kayes. Le JNIM a compris cette géographie avant l'armée. Depuis septembre 2025, la Katiba Macina d'Amadou Koufa a transformé cette logistique en champ de bataille, frappant méthodiquement là où les volumes de carburant sont les plus importants et les distances les plus longues. Les seize attaques documentées entre le 6 septembre 2025 et le 29 janvier 2026 le confirment : sept frappes sur l'axe sud, cinq sur la zone péri-capitale, trois sur l'axe ouest, une sur l'axe central Ségou-Bamako.

Cette stratégie commence discrètement, par des embuscades dans les régions de Sikasso et Koulikoro, avant de monter en puissance dès la mi-septembre avec la destruction d'au moins quarante citernes entre Lakamané et Kaniéra sur l'axe Dakar-Bamako. En octobre, deux frappes successives anéantissent entre 89 et 102 camions-citernes dans la seule région de Sikasso en moins d'une semaine.

La quasi-totalité des corridors d'importation du Mali se trouve désormais sous menace simultanée

Bamako bascule : rationnement à 10 000 FCFA par véhicule et par jour, universités fermées pendant deux semaines, 110 stations-service sur 700 fonctionnant de manière aléatoire. Le 6 novembre, le ministre des Affaires étrangères Abdoulaye Diop qualifie la crise de "sabotage orchestré de l'extérieur". Ce jour-là, des citernes brûlent à 350 kilomètres au sud de son pupitre.

Le 10 décembre marque un franchissement d'une autre nature : en une seule journée, le JNIM frappe simultanément en trois points sur une ligne de 400 kilomètres, dont une embuscade à moins de quatre-vingts kilomètres de Bamako. L'attaque du 29 janvier 2026 entre Diboli et Kayes, sur l'axe que les autorités croyaient relativement épargné, achève la démonstration : une dizaine de chauffeurs exécutés, des dizaines de camions incendiés, les transporteurs sénégalais et ouest-africains stoppant leurs départs depuis Kidira. La quasi-totalité des corridors d'importation du Mali se trouve désormais sous menace simultanée.



La machine d'État grippée

Les 339 citernes détruites et les 42 morts ne rendent pas compte d'une réalité que des sources sécuritaires maliennes ont communiquée à MDMG Sahel : la désorganisation interne de l'appareil de défense a aggravé chaque situation de crise.

Le 25 janvier 2026, un convoi de relève des FAMA est attaqué à deux reprises entre Boni et Douentza. Le commandant du théâtre Centre, présent et blessé, avait préalablement alerté l'état-major sur les carences en munitions et l'absence de renseignements. L'évacuation par hélicoptère est retardée, pénurie de carburant.

Quatre jours plus tard, le convoi du 29 janvier avait sollicité un report de départ pour permettre un réapprovisionnement. Le directeur de l'ANSE, Modibo Koné, refuse, des sources indiquant qu'un proche lié à ses réseaux aurait subi des pertes financières en cas de délai. Les soldats, à court de munitions, ne peuvent riposter efficacement. Une dizaine de chauffeurs sont exécutés sur place.

Ces éléments s'inscrivent dans une logique plus large : les divergences persistantes entre le ministre de la Défense Sadio Camara et le tandem Goïta-Koné désorganisent la chaîne de commandement à un moment où chaque heure compte. L'allocation des ressources suit des logiques de fidélité personnelle plutôt que d'efficacité opérationnelle ; quatre casernes de la région de Bamako dénoncent des pénuries récurrentes et un traitement inéquitable.

Modibo Koné,
Directeur de l'ANSE



Ce que les chiffres ne diront jamais

À Mopti, la ville n'a reçu aucun litre de carburant entre début septembre et mi-novembre 2025 : soixante-dix jours sans électricité stable, sans transport, sans explication officielle. À Bamako, des centaines de milliers de personnes ont marché pendant des semaines. Les malades qui n'ont pas rejoint un hôpital ne figureront dans aucun bilan d'État. Et quand les corps des chauffeurs tués restent abandonnés sur la route, sans rapatriement ni enterrement, c'est la démonstration que le territoire n'est pas seulement économiquement bloqué : il est moralement abandonné.

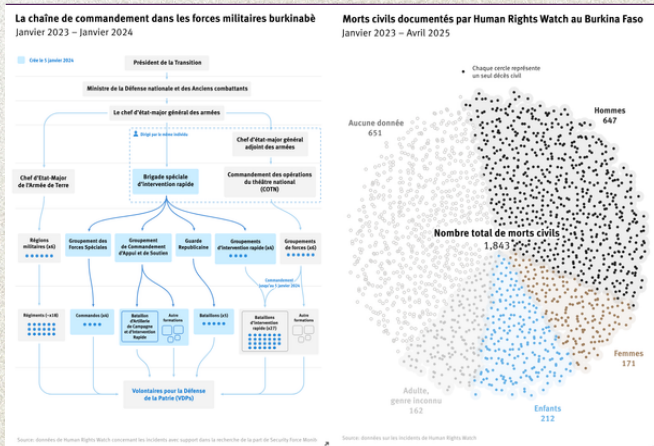
Depuis six ans, la junte malienne gouverne au nom de la souveraineté retrouvée. Le blocus du JNIM a produit une réponse brutalement concrète. Un État qui rachète le droit de circuler sur ses propres routes à prix de prisonniers libérés n'a pas consolidé sa souveraineté. Il l'a mise en gage.

La Tabaski approche. Les convois roulent. Jusqu'à quand ?

Sources : AFP, Reuters, RFI, France 24, décrets officiels maliens (nov. 2025), Bellingcat OSINT, GI-TOC, sources sécuritaires maliennes.



Amadou Kouffa,
N°2 du JNIM et leader de la Katiba Macina



Burkina Faso : Ibrahim Traoré dans le viseur de la CPI

341 pages. 450 témoins. 57 incidents documentés dans 11 régions. Le rapport publié le 2 avril par Human Rights Watch sur le Burkina Faso est un véritable acte d'accusation nommant Ibrahim Traoré lui-même, six commandants militaires et les chefs du JNIM parmi les responsables potentiels de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Et en même temps un appel explicite à la CPI, dont Ouagadougou a annoncé vouloir se retirer.

Human Rights Watch a mis neuf chiffres au cœur de son rapport publié le 2 avril : 1 837 civils tués, 57 incidents, 11 régions, 450 témoins, 341 pages. Et un nom en tête de liste des responsables potentiels : Ibrahim Traoré, capitaine, président de la transition, commandant suprême des forces armées du Burkina Faso.

Le document, intitulé "Personne ne pourra s'échapper", couvre la période janvier 2023 à août 2025. Il documente les exactions commises par deux parties au conflit : l'armée burkinabè avec ses supplétifs des Volontaires pour la Défense de la Patrie, auxquels sont imputés 1255 morts dont 193 enfants ; et le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, responsable de 582 morts dont 15 enfants. HRW reconstruit les chaînes de commandement, s'appuyant sur les travaux de Security Force Monitor, pour établir qui savait, qui ordonnait, qui laissait faire. L'ONG conclut que les meurtres et déplacements forcés de civils, en particulier au sein des communautés peules systématiquement accusées de complicité avec l'insurrection, s'inscrivent dans une campagne généralisée relevant des crimes contre l'humanité.

La portée politique du rapport tient précisément à cette reconstitution des responsabilités. En nommant Traoré et six hauts commandants militaires burkinabè comme potentiellement responsables au titre de la responsabilité de commandement, HRW franchit le seuil qui distingue la documentation humanitaire de l'interpellation judiciaire. Iyad Ag Ghaly, chef suprême du JNIM déjà sous mandat d'arrêt de la CPI pour des crimes au Mali entre 2012 et 2013, et quatre commandants du groupe armé figurent dans la même liste.

L'ONG appelle le Bureau du Procureur de la CPI à ouvrir un examen préliminaire. Le timing n'est pas anodin : en septembre 2025, le Burkina Faso, aux côtés du Mali et du Niger, a exprimé son intention de quitter la Cour pénale internationale. HRW prend soin de préciser un point juridique essentiel : ce retrait ne bloquerait pas automatiquement la compétence de la Cour. En vertu du Statut de Rome, le retrait ne prend effet qu'un an après notification officielle au Secrétaire général de l'ONU, et ne couvre pas les crimes commis avant cette date. La fenêtre reste ouverte.

Ouagadougou a répondu par la voix du ministre de la Justice, évoquant la promotion du "vivre ensemble" comme priorité gouvernementale. La junte a par ailleurs expulsé la représentante de l'ONU dans le pays à la suite d'un précédent rapport onusien sur les violences contre les enfants. Le schéma est désormais rodé : nier, expulser, contre-attaquer sur le registre de la souveraineté.

Ce que le rapport de HRW modifie fondamentalement, c'est le registre dans lequel la communauté internationale peut désormais parler du Burkina Faso. En plus de la crise sécuritaire difficile à gérer, il y'a désormais celui de l'atrocité documentée dont les responsables sont identifiés.

Mais ce rapport porte aussi un avertissement qui dépasse Ouagadougou. À Niamey, le général Tiani institutionnalise depuis quelques jours ses propres supplétifs civils armés, les Domol Leydi, sur un modèle structurellement identique à celui des VDP burkinabè : recrutement communautaire, encadrement militaire minimal, déploiement dans des zones que l'armée régulière ne contrôle plus. HRW vient de documenter, preuves à l'appui, où cette logique conduit.

Les 1255 civils tués par les VDP et l'armée burkinabè entre janvier 2023 et avril 2025 sont le résultat prévisible d'un système qui arme des milices sans chaîne de responsabilité, dans un contexte de guerre et d'impunité totale. Si le Niger ne tire pas la leçon du dossier burkinabè, il en reproduira les crimes. Et la prochaine fois, les noms cités seront nigériens.

Source : Human Rights Watch, "Personne ne pourra s'échapper", 2 avril 2026.

Mali, région de Tombouctou : la spirale des violences contre les civils s'intensifie

Par **Mohamed Ag Ahmedou**, Journaliste et militant, secrétaire du comité international de la faïtière dénommée « Panel des Démocrates »



Dans l'ouest et le nord de la région de Tombouctou, une nouvelle série d'exactions visant des populations civiles nomades suscite une vive inquiétude parmi les habitants et les observateurs locaux. Depuis le lundi 30 mars, plusieurs localités des secteurs de Gargando, Essakane, Farach, Bakada, Zouera, Tin-Issik, Tin-Aicha Tin-d'Abba, Razelma et Araatan, Ikoumboutane, Goubert, Ingodri, Tacharine, Tin-Djarane, Tin-Aicha Adanda ont été le théâtre d'opérations militaires décrites par des témoins comme des "expéditions punitives" mêlant forces armées maliennes et combattants étrangers affiliés à Africa Corps.

Selon des sources locales concordantes, trois colonnes militaires distinctes auraient quitté respectivement Goundam, Niafunké et la zone de Tombouctou pour converger vers des zones habitées majoritairement par des communautés nomades touarègues. Dès le 30 mars, dans les zones de Tacharine et Ingodri, un jeune homme de 24 ans a été tué, tandis que deux autres personnes ont été enlevées. Le même jour, plusieurs campements ont été pillés : des troupeaux emportés, des réserves d'eau détruites et des biens de subsistance saisis.

Le 1er avril, dans la localité d'Essakane, trois jeunes nomades appartenant à la communauté kel Ansar ont été enlevés : Abadou Ag Assadeck, Khali Ag Backa et Mili Ag Mohamed, éleveurs, dont les proches affirment être sans nouvelles depuis leur rapt en début d'après-midi par des militaires russes et l'armée malienne. Un vieillard a également été tué dans des circonstances similaires. Dans les hameaux de Bakada, des tirs ont été rapportés contre un groupe de jeunes se baignant dans la rivière. L'imam de Bakada, présent sur les lieux, a été mortellement touché. Des témoignages évoquent une scène de panique, où les tirs n'ont pas distingué entre civils et cibles militaires.

Dans la nuit du 1er au 2 avril, des unités armées ont investi le hameau de Tin-Issik : des habitations fouillées, des bijoux de femmes touarègues emportés, du bétail abattu sur place. Le 2 avril, sur l'axe reliant Zouéra à Razelma, des camions transportant des vivres ont été interceptés et détournés. Un berger touareg, Douka Ag Adjouzoulou, souffrant de troubles de la vision, a été exécuté sommairement à quelques kilomètres du village de Razelma. Le marché hebdomadaire de la localité a été incendié, ses étals pillés, ses infrastructures détruites.

Pour de nombreux habitants, ces opérations s'inscrivent dans une logique désormais récurrente. "Tous les quinze jours ou trois semaines, les mêmes scènes se reproduisent", confie un notable local. Le 26 novembre 2025, des missions coordonnées d'America Corps et des FAMA avaient déjà commis au moins une vingtaine de massacres sur des populations civiles touarègues dans ces mêmes localités d'Essakane, Zouéra, Amaranane et Razelma.

Ces événements interviennent dans un contexte d'impunité totale : le retrait du Mali de la Cour pénale internationale, décidé par la junte d'Assimi Goïta, rend toute enquête indépendante impossible pour le moment. Des voix s'élèvent pour appeler à une mobilisation urgente au niveau des Nations unies. Dans ces zones déjà fragilisées par des années de conflit, les violences récentes ne sont pas seulement des épisodes isolés : elles sont le symptôme d'un effondrement plus large de la protection des civils dans le nord du Mali.

Contribution de Mohamed Ag Ahmedou pour MDMG Sahel.